

**Direction Générale des Services**

N/Réf : HDD/MJ

Le 13 Octobre 2011

**PROCES-VERBAL ANALYTIQUE DE LA SEANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 22 SEPTEMBRE 2011**

**ONT ASSISTE A LA SEANCE :**

Monsieur BLAZY  
Madame MAILLARD  
Madame HENNEBELLE  
Monsieur RICHARD  
Monsieur THAUVIN  
Madame MURCIA  
Monsieur HAROUTIOUNIAN  
Madame AUSTER  
Monsieur VIGOUROUX  
Monsieur HAKKOU

Madame GRIS  
Monsieur JAURREY  
Monsieur ANICET  
Monsieur GREGOIRE  
Madame EULALIE  
Monsieur SABOURET  
Madame VACCARI  
Monsieur PIAT  
Monsieur LBEGUE

Monsieur PIGOT  
Monsieur MONOT  
Madame CAUMONT  
Madame GRANGER  
Monsieur SAMAT  
Madame GARRET  
Monsieur DOS SANTOS  
Madame DEMIRTAS  
Monsieur TIBI

**POUVOIRS DE :**

Madame LEVEILLE	à	Madame CAUMONT
Monsieur BOISSY	à	Monsieur PIGOT
Monsieur CHARLOT	à	Monsieur VIGOUROUX
Madame MAISONNIER	à	Monsieur TIBI

**ABSENTE EXCUSEE :**

Mademoiselle CARRETTE

**ABSENTES**

Madame MOUSTACHIR – Madame DUMON

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

Monsieur DOS SANTOS

**Arrivée de M.HAKKOU à 21h**

**Départ de M.VIGOUROUX et M.LEBEGUE à 22h 25**

Monsieur le Maire propose que M.DOS SANTOS soit désigné comme secrétaire de séance.

#### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

**APPROUVE** le procès-verbal analytique de la séance du 23 Juin 2011.

**La Majorité : 26 Pour**

**Groupe UPG/UMP : M.VIGOUROUX – M.CHARLOT – M.LEBEGUE : 3 abstentions**

**Joie de Vivre à Gonesse: 2 abstentions**

#### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

Sur présentation de Madame GRIS

**PROCEDE** à la suppression de postes

#### **APPROBATION A L'UNANIMITE**

#### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

Sur présentation de Madame GRIS

**PROCEDE** à la création de postes

#### **APPROBATION A L'UNANIMITE**

#### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

Sur présentation de Madame GRIS

**PROCEDE** à la création de vacations de surveillant de baignade et de maître nageur sauveteur

#### **APPROBATION A L'UNANIMITE**

#### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

Sur présentation de Monsieur PIGOT

**APPROUVE et AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les conventions de mécénat avec les Sociétés LECLERC – PRUNEVIEILLE et EMULITHE dans le cadre du projet « Fouilles archéologiques dans l'église Saint-Pierre Saint-Paul »

**Monsieur VIGOUROUX** demande si le montant des fouilles correspond au cumul des trois donations des sociétés énumérées dans le rapport, comment ces trois entreprises en question ont-elles été sollicitées car à sa connaissance il n'y a pas eu de sollicitation générale faite sur Gonesse ?

**Monsieur le Maire** répond qu'un dossier a été préparé et envoyé à des sociétés ciblées de la ville et aussi à des groupes extérieurs dont on sait qu'ils peuvent être mécènes.

D'autres sociétés doivent donner des réponses, et la proposition de mécénat va être élargie à de nouvelles sociétés. Il n'y a aucun critère particulier de sélection et des suggestions peuvent bien entendu être faites.

L'INRAP ne vit que du produit de ses interventions et le coût de ces fouilles est un coût de main d'œuvre. Un cahier des charges a été défini et la première tranche s'élève à 300 000 €. 200 000 € ont été budgétés en 2012 et la ville recherche le complément et espère combler l'écart.

#### **APPROBATION A L'UNANIMITE**

#### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

Sur présentation de Monsieur JAUREY

**APPROUVE et AUTORISE** Monsieur le Maire à signer avec le Département l'avenant N°1 au Contrat Départemental 2010-2015

**Monsieur SABOURET** apporte un éclairage sur la contractualisation : la ville passe un avenant au contrat conclu avec le Département sous l'ancien système, puisque la nouvelle majorité du Département a mis fin à la contractualisation

Pour lui il faut être pragmatique et réfléchir à ce qui serait mieux pour la ville. Soit rester dans le cadre du contrat ou aller picorer dans les dispositifs de subvention opération par opération.

Il pense qu'il n'est pas impossible que la ville y gagne, mais il souligne que dans le nouveau barème la ville subit une pénalité de deux points sur le pourcentage de subvention, du fait du critère du potentiel fiscal. Il aurait préféré que le critère choisi soit élargi au critère socio-économique.

Il indique qu'il faut avoir conscience que la proposition de la nouvelle équipe du Conseil Général est une régression, car le catalogue des aides est pour lui un catalogue « à la Prévert » aucune priorité aucune cohérence, de l'amateurisme.

Il indique qu'il n'y a aucune visibilité sur le montant de l'enveloppe, qui est cette année de 50 millions mais il pense que l'année prochaine elle ne sera plus que de 35 millions.

Il précise qu'il n'y aura pas d'engagement pluriannuel et donc chaque année il faudra présenter les projets, qu'il n'y aura pas de critère de choix, ce sera à la tête du client et du premier arrivé.

Pour lui la contractualisation permettrait d'avoir une vision sur les moyens de chaque commune et d'apporter une aide équitable. Il estime donc que c'est une véritable régression, que le système mis en place est fragile, injuste et pas bon pour les communes.

**Monsieur TIBI** répond à M.SABOURET que maintenant il comprend ce que c'est que d'être dans l'opposition et que c'est ce que lui vit au quotidien.

**Monsieur le Maire** répond à M.TIBI qu'il croyait qu'il lui répondait sur son intervention. Il lui précise que ce n'est pas une question d'être ou ne pas être dans la majorité et que les chiffres parleront d'eux-mêmes.

**Monsieur JAUREY** est inquiet pour 2012 et 2013 d'autant que le Conseil Général accordera moins de subvention aux communes comme d'ailleurs l'Etat. Pour exemple le Conseil Général qui n'a pas indiqué le taux et la somme versée pour la taxe foncière. Il explique que la moyenne de l'augmentation qui sera appliquée sera de l'ordre de 200 € et pour la plupart des Gonessiens la valeur de ce supplément sera d'environ 120 € soit pratiquement 9 à 10 %.

**Monsieur GREGOIRE** relève que ces nouvelles dispositions mettent en difficulté les communes. Pour lui il y en a d'autres, comme le fait que l'Etat ne remplacera plus qu'un poste sur deux lors du départ en retraite des agents communaux et c'est un problème.

Il pense qu'il y aura des difficultés, avec les banques comme DEXIA qui asphyxient certaines communes et avec les politiques menées par le Conseil Général et que tout cela s'accumule.

## **APPROBATION A L'UNANIMITE**

### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

Sur présentation de Monsieur JAUREY

**SOLLICITE** auprès du Fonds d'Aménagement Urbain Ile de France (F.A.U.) une subvention dans le cadre de l'aménagement de la ZAC Multisites

## **APPROBATION A L'UNANIMITE**

### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

Sur présentation de Monsieur ANICET

**DONNE** un avis défavorable au Plan Stratégique Régional de Santé (P.S.R.S.)

**Monsieur HAKKOU** considère le sujet sérieux ; et compte-tenu des trois pages du document sur lequel il doit se prononcer, mais qu'il n'a découvert que ce soir, il pense qu'il s'abstiendra.

**Monsieur VIGOUROUX** rejoint M.HAKKOU sur le fait de n'avoir eu ce document que ce soir. Il indique que celui-ci renferme des vérités mais est très polémique et mélange beaucoup de choses.

Il revient sur le préambule, qui aborde le problème du financement de la santé, et qui dit qu'il ne faut pas comme un principe avoir une approche comptable mais pour lui c'est une obligation, peu importe que le gouvernement soit de droite ou de gauche, c'est un phénomène récurrent.

Pour lui il y a des effets induits, par exemple la suppression du remboursement d'un examen d'IRM pour une pathologie déterminée, fera que le patient élaborera un comportement qui débouchera sur une dépense accrue.

Il rappelle que le déficit de la sécurité sociale ne date pas d'hier, qu'il faut arrêter de polémiquer, qu'il faut évoluer et s'atteler au travail, essayer de comprendre comment cela fonctionne et comment on peut y remédier cela sera beaucoup plus positif, et ne pas se contenter de dire que c'est de la faute du Gouvernement.

Pour lui les orientations du PSRS y répondent et il y est favorable, puisqu'elles parlent de prévention et que l'on est dans un pays où celle-ci n'est pas assez mise en avant.

Il s'abstiendra sur ce document qui mélange tout, qui est polémique et qu'il ne trouve pas honnête.

Il pense qu'il faut savoir de quoi on parle et que si l'on continue dans ce sens on n'arrivera jamais à l'équilibre des dépenses de la sécurité sociale.

**Monsieur le Maire** répond à M.VIGOUROUX qui relève qu'il ne faut pas perdre la mémoire, en lui rappelant que la dernière fois que la sécurité sociale était en équilibre c'était sous le gouvernement de M.JOSPIN, que la France était dans une période de croissance donc il y avait des recettes, et qu'il faut arrêter de faire croire aux gens que ce n'est qu'un problème de dépenses.

Pour lui la question est « comment dépenser mieux pour la santé ? » et il estime bien entendu qu'une véritable politique de prévention est nécessaire mais pas celle présentée dans ce plan.

**Madame MAILLARD** répond en tant que médecin et donc connaît bien ce domaine. Actuellement elle travaille en santé scolaire où les moyens diminuent de plus en plus, des I.M.E sont fermés pour intégrer les enfants handicapés en milieu scolaire et c'est bien, mais ils sont de plus en plus nombreux et il manque des postes d'AVS.

Il manque également des infirmières scolaires sur Gonesse car un grand nombre d'enfants viennent le lundi voir l'infirmière pour se faire soigner car ils n'ont pas les moyens, ni la couverture sociale pour le faire autrement.

Il manque aussi des médecins de santé scolaire mais on ne leur propose que des contrats de trois mois, il est donc impossible de faire de la prévention dans ces conditions là.

Elle précise qu'il est aussi question que la Maison des Adolescents ferme faute de moyens de financement, donc encore moins de prévention qui coûte pourtant moins cher que le soin.

Pour elle il est impossible de parler de prévention sans y mettre les moyens, donc elle est contre ce plan qui est vide.

**Monsieur SABOURET** revient sur le manque d'infirmières scolaires notamment pour le collège Truffaut, et indique qu'il y a aussi des difficultés de recrutement et pas seulement de manque de moyens financiers.

Il pense que le PRSP est un sujet important et il est d'accord avec les objectifs énumérés, mais cela ne constitue pas qu'à faire une constatation des écarts d'inégalités de santé.

Pour lui il faut l'assortir de moyens et de stratégies et là il y a une contradiction entre les objectifs affichés et les moyens, et il pense que ce n'est qu'un catalogue de bonnes intentions.

Il précise qu'il votera contre, pas parce que les objectifs sont mauvais, mais parce qu'il n'y a pas de stratégie possible puisqu'il n'y a pas de moyens. Ce que relèvent aussi certains grands professionnels de santé, qui constatent que des maladies réapparaissent parce qu'il n'y a pas assez de prévention qui est faite, et que le système de soins n'assure plus l'égalité.

**Madame HENNEBELLE** relaye une information du Parisien du 21 septembre qui indique que les urgences de Montmorency seront transférées sur l'hôpital d'Eaubonne, alors qu'il y a eu l'an dernier 66 000 passages pour les deux hôpitaux, ce qui n'est donc pas un problème de chiffre.

Il faut savoir qu'ils ne sont distants que de seulement 5 kms, mais cette courte distance peut sauver ou provoquer la perte de vies.

Elle précise que ce n'est qu'une première étape puisqu'en 2013 sont prévus le transfert du pôle enfant et de la maternité. Elle relève aussi l'ironie de l'article quand il indique qu'il y aura un avantage pour les habitants d'Eaubonne puisque cela permettra de remettre en fonction une ligne de bus supprimée depuis des années.

Après l'analyse faite dans ce PSRS elle ne peut y donner un avis favorable.

**Madame CAUMONT** est indignée de la réaction des élus de l'opposition disant que ce rapport n'est que de la propagande, car tout le monde sait que le remboursement des médicaments diminue, que

tout le monde ne peut avoir une mutuelle, que la situation des hôpitaux est difficile et sur le fait que l'on essaye de faire croire aux gens que le déficit c'est de leur faute.

Elle répond à M.VIGOUROUX qui ose parler de prévention, alors qu'il est bien placé dans son officine pour voir que certaines personnes ne peuvent acheter les médicaments parce qu'ils sont trop chers, qu'il est indécent de parler de prévention dans ces conditions là.

Elle explique qu'elle travaille dans un hôpital gériatrique où il manque aussi des infirmières car il n'y a plus de formation, ni de promotion d'offertes à ces professionnels de la santé.

**Monsieur GREGOIRE** confirme les précédents propos de Mme HENNEBELLE car depuis quelques années cela n'arrête pas, on a supprimé la C.A.F sur la ville et l'antenne de la sécurité sociale risque de se trouver dans un scénario identique.

Il y a des risques que l'Etat réduise sa contribution à l'édification du nouvel hôpital et pour lui toutes ces expériences sonnent le glas, et risquent de conduire à l'amputation du programme de l'hôpital. Pour lui c'est le souhait de l'Etat de tuer les établissements de santé. Il ne peut donc pas voter un tel plan stratégique régional de santé.

**Monsieur HAKKOU** demande si la présentation de ce dossier ne pouvait pas être différée à une autre date.

**Monsieur le Maire** répond que non car si la ville ne se prononce pas avant le 30 septembre son avis est réputé favorable.

**La Majorité : 26 Pour**

**Groupe UPG/UMP : M.VIGOUROUX – M.CHARLOT – M.LEBEGUE : 3 Abstentions**

**Joie de Vivre à Gonesse : 2 abstentions**

**Union des Gonessiens : 1 abstention**

## **LE CONSEIL MUNICIPAL**

Sur présentation de Monsieur RICHARD

**SOLLICITE** auprès de la Région une subvention pour l'étude préalable à la réhabilitation –extension de la piscine municipale dans le cadre de la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage et désigne le bureau d'études

**Monsieur TIBI** demande si la Société retenue est celle qui est installée à Saint-Germain en Laye ? Il précise qu'il y a deux entreprises avec le même nom et pour l'une il y a quelques petits problèmes et elle semble moins fiable.

**Monsieur le Maire** lui répond que pour les avoir rencontrés il trouve qu'ils ont bien commencé à travailler mais il demande à M.RICHARD de vérifier.

**Monsieur VIGOUROUX** précise que pour lui c'est là un programme de prévention.

Il souhaiterait savoir s'il était prévu de constituer une commission ou un comité de pilotage parmi les élus qui serait chargé de suivre cet important dossier comme cela a été fait pour l'école Salengro.

**Monsieur le Maire** lui répond que le dossier de ce soir ne concerne qu'une étude préalable, et que la commission du développement social qui existe déjà est la commission compétente.

Il précise que l'orientation est claire c'est une réhabilitation-extension de la piscine du quartier de la Fauconnière à Gonesse.

**Monsieur RICHARD** précise que la ville n'obtiendra pas de subvention s'il n'y a pas d'extension du site. Il précise qu'il faut un bassin supplémentaire, des remises à niveau des sanitaires et peut-être des pataugeoires supplémentaires.

**Monsieur HAKKOU** revient sur les nombreux échanges qu'il y a eu sur l'intercommunalité et demande pourquoi la ville n'attendrait pas d'intégrer une intercommunalité pour essayer de mutualiser les moyens.

**Monsieur le Maire** répond à M.HAKKOU que pour que son idée se concrétise, quelque soit le choix que fera la ville sur l'intercommunalité, il faut que les dossiers soient prêts pour les négocier.

Les éléments de cette étude permettront donc d'avoir une approche des coûts, de la conception et ce dossier sera posé sur la table de la négociation.

## **APPROBATION A L'UNANIMITE**

### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

Sur présentation de Madame GARRET

**DESIGNE** deux élus représentant la ville au sein de la Commission Locale d'Information et de Surveillance (C.L.I.S) – Société TRIADE ELECTRONIQUE

**Monsieur GREGOIRE** explique que ce qui a conduit à la création de cette CLIS c'est l'inquiétude sur la possibilité d'arrivée dans cette usine de substances radioactives, bien que toutes les assurances contraires aient été données par la Sté Triade.

Malheureusement il affirme qu'il y a eu plusieurs cas de dépôt dans ce centre de substances radioactives, et il souhaiterait que la question soit posée à la CLIS :à quelle date ces dépôts ont-ils été faits à la déchetterie et, si l'entreprise ne les fait pas entrer, où vont-ils ?

**Madame GARRET** répond qu'il y a eu trois incidents en 2010, par un appareil de mesure qui contenait des éléments au radium, par des tubes cathodiques mais après vérification aucune source radioactive n'a été détectée, à part un détecteur de fumée qui contenait une petite source radioactive. Le camion a été isolé et une entreprise spécialisée est venue écarter la source avant sa récupération par l'Agence Nationale pour les déchets radioactifs.

**La Majorité : 26 Pour**

**Groupe UPG/UMP : M.VIGOUROUX – M.CHARLOT – M.LEBEGUE : 3 abstentions**

**Joie de Vivre à Gonesse : 2 Abstentions**

**Union des Gonessiens : 1 Pour**

### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

Sur présentation de Monsieur PIGOT

**APPROUVE et AUTORISE** Monsieur le Maire à signer une convention relative à l'organisation d'un cycle de trois conférences sur l'Art Contemporain et **SOLLICITE** une subvention auprès du Conseil Général

## **APPROBATION A L'UNANIMITE**

### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

Sur présentation de Monsieur PIGOT

**SOLLICITE** une subvention auprès du Conseil Général pour l'aide à la programmation des lieux de diffusion et saisons culturelles

## **APPROBATION A L'UNANIMITE**

### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

Sur présentation de Monsieur PIGOT

**SOLLICITE** une subvention auprès du Conseil Général pour l'aide aux projets des écoles de musique, de danse et d'art dramatique pour le projet « Scène Ouverte »

## **APPROBATION A L'UNANIMITE**

### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

Sur présentation de Monsieur PIGOT

**APPROUVE et AUTORISE** Monsieur le Maire à signer une convention pluriannuelle de résidence d'implantation avec la Cie Inouïe – **ATTRIBUE** une subvention pour 2011 et **AUTORISE** le reversement de la subvention 2011 de la D.R.A.C. à cette compagnie

**APPROBATION A L'UNANIMITE**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Sur présentation de Monsieur PIGOT

**AUTORISE** le déclassement du domaine public des collections en bibliothèque ou données par les usagers

**APPROBATION A L'UNANIMITE**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Sur présentation de Monsieur JAURREY

**SE PRONONCE** favorablement sur la garantie d'emprunt au bénéfice de la S.A. d'HLM DOMAXIS

**APPROBATION A L'UNANIMITE**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Sur présentation de Monsieur JAURREY

**APPROUVE et AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le protocole d'accord avec l'Etat et la S.A. d'HLM DOMAXIS pour une garantie d'emprunt concernant l'acquisition de la résidence sise du N°32 au N°58 square de la Garenne

**APPROBATION A L'UNANIMITE**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Sur présentation de Monsieur JAURREY

**APPROUVE et AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la Convention Régionale de Renouvellement Urbain – Opération isolée Quartier de la Fauconnière et **SOLLICITE** une subvention pour l'aménagement de mise en sécurité des abords du collègue F.Truffaut (avenue L.Blum et parking)

**La Majorité : 26 Pour**

**Joie de Vivre à Gonesse : 2 Abstentions**

**Union des Gonessiens : 1 Pour**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Sur présentation de Monsieur JAURREY

**APPROUVE et AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant N°1 à la convention attributive de subvention au titre de la Dotation de Développement Urbain (D.D.U.) 2010 dans le cadre de la réhabilitation-insonorisation de l'école élémentaire Roger Salengro

**APPROBATION A L'UNANIMITE**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Sur présentation de Monsieur JAURREY

**FIXE** le coefficient de la Taxe Communale sur la Consommation Finale de l'Electricité à compter de 2012

**APPROBATION A L'UNANIMITE**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Sur présentation de Monsieur JAURREY

**SE PRONONCE** favorablement sur l'attribution de l'indemnité de conseil au Receveur Municipal pour l'année 2011.

**APPROBATION A L'UNANIMITE**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Sur présentation de Monsieur JAURREY

**PREND ACTE** du rapport annuel 2010 du S.I.A.H concernant le Service Public de l'Assainissement

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Sur présentation de Monsieur DOS SANTOS

**APPROUVE** le renouvellement de l'adhésion de la ville au GIP ADIFE pour 2012

**APPROBATION A L'UNANIMITE**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Sur présentation de Monsieur MONOT

**APPROUVE et AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant N°1 concernant les travaux d'entretien, grosses réparations et aménagement de voirie, espaces extérieurs des bâtiments et équipements communaux

**APPROBATION A L'UNANIMITE**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Sur présentation de Monsieur MONOT

**APPROUVE et AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant N°1 concernant les travaux d'entretien, grosses réparations et construction de réseaux d'assainissement d'eaux usées et pluviales

**APPROBATION A L'UNANIMITE**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Sur présentation de Madame HENNEBELLE

**ATTRIBUE** les subventions aux associations « Réussir Ensemble » et « Cie Cyclone » pour la conduite d'actions d'Accompagnement à la Scolarité au regard des axes définis par le Projet Educatif Local

**APPROBATION A L'UNANIMITE**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Sur présentation de Madame HENNEBELLE



**ATTRIBUE** une subvention à l'association « Ataic » pour 2011.

**APPROBATION A L'UNANIMITE**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Sur présentation de Monsieur ANICET

**APPROUVE** l'adhésion de la ville à l'association « Elus, Santé Publique et Territoires »

**APPROBATION A L'UNANIMITE**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Sur présentation de Madame CAUMONT

**SOLLICITE** auprès du Conseil Régional une subvention pour 2011 dans le cadre de la convention « Animation Sociale des quartiers »

**APPROBATION A L'UNANIMITE**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Sur présentation de Monsieur RICHARD

**APPROUVE et AUTORISE** Monsieur le Maire à signer une convention de mise à disposition d'un véhicule 9 places avec les associations municipales

**APPROBATION A L'UNANIMITE**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Sur présentation de Monsieur RICHARD

**PREND ACTE** du rapport d'exploitation du Golf de Gonesse présenté par la Société Gaïa Concept Gonesse pour l'exercice 2010

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Sur présentation de Monsieur GREGOIRE

**APPROUVE** la révision simplifiée N°3 du Plan Local d'Urbanisme relative au déclassement d'un terrain industriel pour la réalisation d'un programme immobilier mixte de la ZAC du Centre Ancien

**APPROBATION A L'UNANIMITE**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Sur présentation de Monsieur GREGOIRE

**APPROUVE** le bilan de la concertation du public concernant la révision simplifiée N°3 du Plan Local d'Urbanisme relative au déclassement d'un terrain industriel pour la réalisation d'un programme immobilier mixte de la ZAC du Centre Ancien

**APPROBATION A L'UNANIMITE**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Sur présentation de Monsieur GREGOIRE

**APPROUVE** la révision simplifiée N°4 du Plan Local d'Urbanisme relative à la suppression des possibilités maximales d'occupation des sols dans la zone UP (Paris Nord 2)

**APPROBATION A L'UNANIMITE**

### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

Sur présentation de Monsieur GREGOIRE

**APPROUVE** le bilan de la concertation du public concernant la révision simplifiée N°4 du Plan Local d'Urbanisme relative à la suppression des possibilités maximales d'occupation des sols dans la zone UP (Paris Nord 2)

### **APPROBATION A L'UNANIMITE**

### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

Sur présentation de Monsieur GREGOIRE

**APPROUVE** l'ouverture de la procédure de révision simplifiée N°6 du Plan Local d'Urbanisme concernant les terrains « Nord Fauconnière »

**La Majorité : 26 Pour**

**Joie de Vivre à Gonesse : 2 Abstentions**

**Union des Gonessiens : 1 Pour**

### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

Sur présentation de Monsieur GREGOIRE

**AUTORISE** le lancement d'une procédure d'appel d'offres concernant la mission de maîtrise d'œuvre pour la révision générale du Plan Local d'Urbanisme

### **APPROBATION A L'UNANIMITE**

### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

Sur présentation de Madame GARRET

**EMET** un avis favorable à la demande de dégrèvement de la redevance communale sur l'assainissement formulée par M.COLLIGNON sis 5 Rue du Thillay

### **APPROBATION A L'UNANIMITE**

### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

Sur présentation de Madame GARRET

**EMET** un avis favorable à la demande de dégrèvement de la redevance communale sur l'assainissement formulée par M.RIGUEUR sis 41 avenue F.Mitterrand

### **APPROBATION A L'UNANIMITE**

### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

Sur présentation de Madame GARRET

**EMET** un avis favorable à la demande de dégrèvement de la redevance communale sur l'assainissement formulée par Mme BENSIMON sise 20 Villa des Châtaigniers

### **APPROBATION A L'UNANIMITE**

### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

Sur présentation de Madame GARRET

**SE PRONONCE** favorablement sur l'exonération de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères 2012 pour le Centre Hospitalier de Gonesse, le Syndicat des copropriétés du Centre Commercial « La

Grande Vallée », la Société MANUTAN, la Société MOVIANTO, la POSTE, RENAULT TRUCKS et Mc DONALD'S

**APPROBATION A L'UNANIMITE**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Sur présentation de Mme GARRET

**AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant délégué à signer le marché concernant le nettoyage des voies, rues, espaces publics et mobiliers urbains

**APPROBATION A L'UNANIMITE**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Sur présentation de Madame GARRET

**APPROUVE et AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant N°5 au marché de collecte des déchets ménagers et urbains avec le Groupe VEOLIA PROPLETE OTUS

**APPROBATION A L'UNANIMITE**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Sur présentation de Monsieur SABOURET

**AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant délégué à signer le marché concernant les services de télécommunications fixes et mobiles de la ville

**APPROBATION A L'UNANIMITE**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Sur présentation de Monsieur THAUVIN

**MODIFIE** la délégation d'attribution du conseil municipal au Maire en matière de marchés publics et d'accords cadres – article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.)

**APPROBATION A L'UNANIMITE**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Sur présentation de Monsieur SAMAT

**APPROUVE et AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant N°1 aux lots N°3-9-11-12 et l'avenant N°2 aux lots N°1 et 4 concernant les travaux de réhabilitation et d'extension de l'école élémentaire R.Salengro

**APPROBATION A L'UNANIMITE**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Sur présentation de Madame GARRET

**PREND ACTE** du rapport d'activité du Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile de France (S.I.G.E.I.F.) pour l'exercice 2010

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Sur présentation de Madame GARRET

**DONNE** un avis favorable à l'adhésion de la commune de Bois d'Arcy (Yvelines) aux SIGEIF pour les compétences afférentes à la distribution publique de gaz et d'électricité

## **APPROBATION A L'UNANIMITE**

**LE CONSEIL MUNICIPAL prend acte des décisions prises par Monsieur Le Maire.**

**Questions posées par M.HAROUTIOUNIAN concernant des demandes de précision sur deux décisions :**

- La première décision figurant page 3 concerne le refinancement auprès de DEXIA d'un emprunt d'un montant de 5 871 000 596,64 €  
Suite à l'article paru dans Libération sur l'intoxication des villes ayant contracté des emprunts avec DEXIA et leurs difficultés de remboursement, et notamment Sarcelles que Gonesse est censée rejoindre dans l'intercommunalité, M.HAROUTIOUNIAN souhaiterait avoir des précisions concernant cette décision.
- la deuxième décision figurant page 4 sur le marché 11 S 31 : mission de conseil et d'assistance financière en vue de l'intégration à l'intercommunalité de Val de France par le Cabinet M.Kapfer

M. HAROUTIOUNIAN rappelle que la ville de Gonesse a délibéré au mois de juin sur le dossier présenté par le Préfet sur la carte de l'intercommunalité et la proposition de fusion présentée par la ville que certains élus ici présents n'ont d'ailleurs pas approuvée, et à laquelle le Préfet n'a pas encore répondu. Il ne comprend pas pourquoi on parle déjà d'intégration à l'intercommunalité Val de France.

**Monsieur TIBI** demande pourquoi il n'est effectivement pas demandé la même mission pour Roissy Porte de France.

**Monsieur le Maire** rappelle à M.HAROUTIOUNIAN qu'il existe un règlement intérieur du Conseil Municipal, et il lui demande de s'y référer pour les questions que les élus peuvent poser en fin de séance.

Néanmoins il précise que c'est une assistance technique est apportée à la ville par un cabinet spécialisé et performant puisque cité dans ce même article de Libération auquel M.HAROUTIOUNIAN se réfère.

**Monsieur JAUREY** répond que la ville dans le cadre de la gestion active de sa dette, n'a pas de prêt toxique. Il précise que le taux moyen de la dette de la ville est de 3,70% et est donc sécurisé.

**Monsieur HAROUTIOUNIAN** répond que Sarcelles est à 20% et que demain la ville de Gonesse rejoint Sarcelles avec un surcoût de 20%.

**Monsieur le Maire** indique à M.HAROUTIOUNIAN qu'il doit se conformer à l'application du règlement intérieur du conseil municipal, car il ne peut être répondu à de telles questions dans ces conditions et il lève la séance.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

**Le Secrétaire de Séance,**

**Monsieur DOS SANTOS**